



SERVICE DE PRESSE

Confédération Générale du Travail FORCE OUVRIERE - 141, avenue du Maine - 75680 PARIS Cedex 14 - Tél.: 01 40 52 84 70 - e.mail : presse@force-ouvriere.fr

COMMUNIQUE

Santé dégradée des femmes précaires : pour FO, les politiques menées ces dernières années ont une part de responsabilité !

Selon un rapport récent du Haut Conseil à l'égalité (HCE) intitulé « *La santé et l'accès aux soins : Une urgence pour les femmes en situation de précarité* », les femmes en situation de précarité (occupant des emplois à temps partiel, non qualifiés, avec des contrats instables, une pression temporelle,...) sont fortement touchées par les maladies professionnelles, les accidents de travail et de trajet. En outre, elles sont surreprésentées parmi les victimes de maladies cardio-vasculaires.

Le rapport précise que les causes des inégalités sociales de santé sont multifactorielles : elles comprennent les conditions de travail des femmes précaires (cumul d'horaires atypiques ou décalés...) et le manque de moyens financiers, qui a directement des conséquences sur l'alimentation, et qui constitue la première cause de renoncement aux soins.

Cela confirme l'analyse FORCE OUVRIÈRE, selon laquelle les politiques publiques doivent favoriser l'égalité professionnelle pensée dans le cadre d'une émancipation des salarié.e.s et non limitées à des mesures compatibles à des logiques d'austérité.

C'est-à-dire tout le contraire des politiques publiques menées ces dernières années.

En effet, alors même que les femmes occupent les deux tiers des postes d'ouvrières/ouvriers et d'employé.e.s non qualifié.e.s, les politiques menées ont accru la flexibilité et la précarité au travail.

Pour FO, il y a urgence, il est temps de faire marche arrière !

C'est pourquoi FORCE OUVRIÈRE revendique l'augmentation du SMIC pour atteindre progressivement 80% du salaire médian, l'augmentation du point d'indice des fonctionnaires, l'alignement des majorations des heures complémentaires pour les temps partiels sur celles des heures supplémentaires pour les temps complets, une meilleure articulation vie professionnelle/vie privée et des moyens supplémentaires (financiers et humains) aux DIRECCTE afin qu'elles puissent véritablement exercer leurs contrôles, l'inspection du travail ayant vu ses effectifs réduits de 20% en 10 ans !

Paris, le 11 juillet 2017

Contact : Anne BALTAZAR, secrétaire confédérale

☎ : 01.40.52.86.00

✉ : anne.baltazar@force-ouvriere.fr